

# À qui nous adressons-nous ?

## ➤ Aux familles en situation de monoparentalité ou en devenir.

### Vous avez envie de :

- Rencontrer d'autres parents ? Créer des liens avec vos voisins ?
- Participer à un moment convivial ?
- Échanger sur vos difficultés ? Partager des bonnes pratiques et des tuyaux ?
- Souffler ?
- Créer une initiative dans votre quartier ?

➔ Pour connaître les activités mises en place dans votre commune ou pour proposer un projet, prenez **contact avec le travailleur point-relais** de votre région.

## ➤ Aux professionnels amenés à rencontrer et à accompagner des familles en situation de monoparentalité.

### Vous êtes une association, un collectif ou un service social ?

- Vous avez envie de coconstruire un projet dans votre région ? Ou d'échanger sur la monoparentalité ?
- Vous travaillez avec des familles monoparentales ?
- Vous organisez des activités pour famille monoparentale ?
- Vous souhaitez créer des liens et du réseau dans votre quartier ?

➔ Prenez **contact avec le travailleur point-relais** de votre région.



Retrouvez les événements de votre région sur la page Facebook.

Personne de contact

Téléphone

E-mail



Rue Simonon 8  
4000 Liège

02 223 37 74  
info@fdss.be  
www.fdss.be

Ce dispositif est soutenu par le plan de relance de la région wallonne



Wallonie



Vous avez envie d'échanger avec d'autres parents ?

Vous cherchez du soutien ?

Besoin d'un moment convivial ?

Vous avez des idées à partager ?

Vous souhaitez créer des liens et du réseau dans votre quartier ?

Des bonnes pratiques ?  
Des tuyaux ?

## Dispositif d'aide et de soutien aux familles monoparentales

[url.fdssit.be/cafm](http://url.fdssit.be/cafm)  
[familles.mono@fdss.be](mailto:familles.mono@fdss.be)

## Qui sommes-nous ?

### Un dispositif d'aide et de soutien à l'accompagnement des familles monoparentales

Le relais famille mono encourage le développement de **partenariats** et favorise la **mise en réseau** de professionnels et d'initiatives. Il s'agit d'impulser des actions adaptées aux **besoins** et aux **réalités des habitants**, en particulier dans le cadre de la réduction des inégalités sociales des familles en situation de monoparentalité.

Son territoire d'action est l'ensemble de la **région wallonne**.

Le Relais Familles Mono est financé par le plan de relance de la région wallonne.

## Que faisons-nous et où nous trouver ?

Nous sommes présents dans plusieurs **services, associations et initiatives locales sur toute la région wallonne**. Nous collaborons, par exemple, avec :

Ces partenariats ont déjà permis la mise en place et la création :

- **D'espaces** de rencontre, de parole et de soutien
- De **séances** d'informations
- D'**ateliers** créatifs
- De **brocantes** solidaires
- De **conférences** thématiques (séparation, soutien à la parentalité, ...)
- De **collectifs**
- De **plateformes** de collaboration entre professionnels
- ...

## La démarche communautaire

- Suscite la **création de liens** entre les personnes et la communauté.
- Favorise l'**intégration sociale** et l'exercice de la citoyenneté.
- Constitue une des **réponses** possibles à la **souffrance sociale**, l'isolement.
- Renforce les **réseaux d'entraide** et de soutien et favorise le partage des ressources.
- Promeut et défend les **droits sociaux**.
- Innove pour offrir des réponses **nouvelles et originales** aux besoins des communautés.



L'action communautaire est une **action collective** fondée sur des valeurs de **solidarité, de démocratie, d'équité et d'autonomie**. Elle vise à développer et à améliorer le **tissu social** et les **conditions de vie** par le biais d'organismes qui répondent aux besoins des citoyen·nes confrontés à problématique similaire ou qui partagent un objectif de **mieux-être commun**. L'action communautaire s'inscrit dans une démarche de **participation citoyenne et de délibération**.

